

FORFAIT JOURNALIER

20 €uros / jour (*)

Participation du patient aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par son hospitalisation. Il est dû pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de la sortie.

PARTICIPATION FORFAITAIRE DE L'ASSURÉ(E)

24 €uros (*)

Part laissée à votre charge sur les actes médicaux dont le tarif est supérieur ou égal à 120 €uros.

CHAMBRE DOUBLE - HOSPITALISATION

2 patients par chambre

- Forfait journalier

20 €uros / jour (*)

En supplément par patient (en chambre double)

- Télévision
- Forfait téléphone
- Wifi

8 €uros / jour (casque inclus)

4 €uros (pour la durée du séjour)

6 €uros / séjour

CHAMBRE PARTICULIÈRE

1 patient par chambre

- Hospitalisation Confort plus
- Ambulatoire Confort
 Classique

80 €uros / jour

60 €uros / jour

40 €uros / jour

HÔTEL HOSPITALIER

1 patient par chambre

- Chambre particulière Confort plus

80 €uros / jour

ACCOMPAGNANT

Chambre particulière uniquement

- Lit pour l'accompagnant
+ Petit déjeuner inclus

25 €uros / nuit

- Repas (le midi, ou le soir)

12 €uros / repas

DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

A établir par le médecin

- Devis

Selon les informations mentionnées

Prestation de votre médecin, honoraires (secteur 1 OptamCO et secteur 2) pouvant éventuellement être prise en charge selon les mutuelles.